

①

MISSION SUISSE
AUPRES DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

2 sd.
3 4_n
4 L
5 1_s

054.1.sd. - W/ra
7-1b.7.

Confidentiel
=====

Note de dossier

Visite de M. le Directeur Jolles
à Bruxelles (8-10 novembre 1967)

- I. Impressions générales
- II. Liste des entretiens avec des impressions
sommaires sur chacun d'entre eux.

I. Impressions générales

1) Les entretiens se sont déroulés dans un excellent climat et dans un esprit constructif. La manière dont les entretiens ont été organisés, les deux déjeuners offerts respectivement par le Président de la Commission et par M. Martino, chargé des relations extérieures, ont montré que la Commission s'est donnée une peine particulière pour recevoir M. Jolles et pour lui permettre de faire un tour d'horizon très complet des problèmes qui nous intéressent.

En outre, M. Jolles a pu s'entretenir avec le Secrétaire général des Conseils (M. Calmes) ainsi qu'avec les six Représentants permanents.

2) L'objectif de la visite n'était pas d'ouvrir, ni même de préparer sous une forme quelconque des négociations avec la Communauté. Il s'agissait d'une visite de courtoisie, de bon voisinage. Les rapports établis pendant les négociations Kennedy entre la Suisse et la Commission constituaient une excellente base à cet égard. D'autre part, M. Jolles occupe sa nouvelle position

./.

Dodis



depuis un peu plus d'un an, tandis qu'une nouvelle Commission unique, dirigée par un nouveau Président, siège à Bruxelles depuis l'été 1967. Un contact direct était non seulement souhaitable, mais nécessaire, cela d'autant plus que du côté suisse une grande discrétion avait été marquée quant aux contacts directs avec la Commission sauf ceux, très bénéfiques, qui eurent lieu à l'occasion du Kennedy Round.

Par la façon dont M. Jolles a été accueilli et la manière ouverte et compréhensive dont les membres de la Commission ont exprimé leurs vues quant à notre position et nos préoccupations, on a manifestement voulu souligner ici qu'on était sensible au geste des Autorités fédérales à l'égard de la Communauté.

3) Lors de tous les entretiens, M. Jolles a pu s'entendre confirmer que la position suisse était connue, et que notre attitude était considérée comme sage et raisonnable. Il n'a eu nul besoin de l'expliquer, ni quant au principe, ni quant à la procédure. En ce qui concerne la solution à long terme, il est frappant de constater combien souvent nos interlocuteurs ont employé le mot "flexibilité" ... Sans attacher du tout à ce propos une importance décisive quant à la participation de la Suisse à un éventuel marché commun européen, il vaut la peine de noter tout de même que cette approche du problème contraste avec certaines doctrines émises à une époque plus dogmatique et qui ont encore cours d'ailleurs à certains niveaux moins élevés de la hiérarchie communautaire ainsi que dans certains milieux des Européens fédéralistes en général.

4) Il est évident, à la suite de ces entretiens, que la préoccupation majeure aussi bien du côté de la Commission que du côté des R.P. est le problème de la candidature britannique. Je crois que l'on peut également inférer de nos conversations que tous - à l'exception des interlocuteurs français - veulent l'ouverture de négociations avec le Royaume-Uni débouchant sur une

adhésion à la Communauté. Il y a naturellement des nuances plus ou moins prononcées dans l'expression des opinions. On constate aussi une acceptation du fait que la candidature britannique soulève des problèmes réels. Tous, sans exception, sont désireux d'éviter une crise sérieuse dans la Communauté à ce sujet. Aucun pronostic n'a été fait quant à l'avenir, mais le sentiment semble bien être qu'après une certaine période d'examen à Six, il faudra en arriver à une décision sur l'ouverture des négociations avec le Royaume-Uni ou non. Certains interlocuteurs, même très favorables à l'adhésion britannique, ne paraissent pas écarter, à titre personnel, certaines solutions transitoires de compromis.

5) L'avis général était qu'en tout état de cause, la solution d'ensemble du problème européen prendrait du temps, beaucoup de temps. M. Jolles a relevé à cet égard qu'en attendant, des problèmes subsistaient ou se présenteraient entre la Suisse et la Communauté.

- a) Malgré la réussite du Kennedy Round, il restait des problèmes non réglés dans le domaine agricole, comme dans le domaine industriel (textiles).
- b) L'entrée en vigueur de la politique agricole commune et de l'union douanière, en 1968, créerait de nouveaux problèmes. Ainsi, toute la question des restitutions en agriculture.

Par ailleurs, les questions très "quotidiennes" que nous traitons régulièrement avec nos voisins dans le cadre de commissions mixtes bilatérales deviendront, en partie tout au moins, des affaires communautaires. Il était impossible d'imaginer qu'une période de carence s'instaure alors dans nos relations avec nos voisins et M. Jolles en a donné les raisons par plusieurs exemples pratiques. La solution appartient à la fois à la Communauté en tant que telle et aux Etats membres. La Suisse serait prête à étudier les suggestions

- 4 -

qui pourraient nous être faites et qui ne devraient pas tarder, vu les délais qui se rapprochent.

- c) Il existe de nombreux domaines - non tarifaires - où la Suisse est non seulement intéressée, mais prête à apporter une contribution. Mention a été faite notamment des assurances, des brevets, des transports, de la politique industrielle, de la recherche, du droit des sociétés, etc. Un ou deux Commissaires ont manifesté leur intérêt à prendre directement contact avec les milieux officiels et privés en Suisse. M. Jolles les y a encouragés.

Nos interlocuteurs ont pris note des observations de M. Jolles et de nos préoccupations. Aucune promesse n'a été faite du côté de la Communauté. Elle n'était d'ailleurs pas demandée. Mais cette prise de conscience était utile: les problèmes sont sur la table. Il sera, de ce fait, plus facile, en temps opportun, soit de les soumettre à la Commission, soit de poursuivre les démarches déjà entreprises.

6) Avec certains interlocuteurs, des échanges de vues ont eu lieu sur des problèmes d'intérêt mutuel. M. Jolles a pu, par exemple, échanger des idées avec ses interlocuteurs sur le problème des pays sous-développés. Par ailleurs, nous avons pu constater une concordance de vues sur les dangers de la vague protectionniste aux USA et sur la nécessité d'une solidarité européenne à cet égard.

7) Plusieurs interlocuteurs ont rendu attentif au fait qu'il n'était pas possible d'établir une comparaison entre la situation de négociation de la Commission - et partant de la Communauté dans le Kennedy Round - et la situation en dehors du Kennedy Round. En d'autres termes, il ne fallait pas se faire d'illusions sur la possibilité de conduire des négociations en matière de politique tarifaire et commerciale dans le prolongement et sur la lancée, si je puis dire, du K.R. Pour

./.

les négociations de Genève, il y avait un accord politique au sein du Conseil et un mandat donné à la Commission, mais ces décisions ne portaient que sur ces seules négociations.

8) Il est frappant de constater que plusieurs interlocuteurs - dont le Président Rey - ont marqué leur intérêt dans le développement de l'AELE et le fait qu'il s'agissait d'une construction valable et utile. Quelques-uns d'entre eux ont même laissé entendre qu'ils estimaient nécessaire que les résultats de l'AELE ne soient pas mis en cause à l'avenir, lors de l'élargissement éventuel du Marché commun.

9) En résumé, je considère le bilan de la visite comme très positif. Sur le plan pratique, la Communauté a pu entendre directement de la bouche du plus haut fonctionnaire suisse responsable, l'inventaire de nos préoccupations et de nos problèmes dans nos relations avec la Communauté. Mais c'est avant tout sur le plan psychologique et des "human relations" que j'estime cette visite un succès. La manière dont M. Jolles a présenté les divers aspects de ces problèmes, manière à la fois ferme et précise dans le fond, mais souple dans la forme, a été appréciée par nos interlocuteurs. Je l'ai senti très nettement lors des entretiens et les quelques premiers échos que j'ai de sa visite me le confirment.

II. Liste des entretiens avec les impressions sommaires du soussigné

1) Président Rey * (Belge, libéral, protestant, ancien Ministre).

Marque sa compréhension pour notre position qu'il paraît parfaitement connaître. Ecoute avec attention l'exposé

* Note: A toutes fins utiles, j'ai indiqué, entre parenthèses, l'appartenance politique, etc. des Membres de la Commission.

- 6 -

de certains de nos problèmes décrits par M. Jolles. Aborde de lui-même le problème britannique. S'en tient, sur le plan général, au rapport déposé par la Commission à ce sujet. R. souhaite et estime possible l'accession du R.U. Un certain nombre de conditions doivent évidemment être remplis. Pour qu'on puisse en juger, des négociations doivent être ouvertes avec le R.U. Cependant, pour le moment, la Commission s'abstient d'intervenir dans le cadre du Conseil, n'estimant pas le moment venu de proposer des formules de procédure ou de compromis. R. exprime par ailleurs l'avis que rien ne s'opposerait à ce que, par exemple, le Danemark - s'il le désirait - entre dans la Communauté, car il n'y a pas, dans ce cas, les mêmes difficultés d'ordre politique que dans le cas britannique. Une remarque personnelle sur cette dernière phrase: je ne pense pas qu'une telle hypothèse soit réaliste; à mon avis, les Cinq - et surtout les pays du Benelux - n'entreraient pas en matière à cet égard tant qu'un accord à Six ne s'établit pas pour l'ouverture des négociations britanniques.

R. spécifie d'ailleurs que ses paroles ne doivent nullement être prises dans le sens qu'il encouragerait les candidats à solliciter des négociations "séparées" en vue d'une adhésion ...

R. note enfin qu'il paraît peu probable que l'on puisse entamer au GATT de nouvelles négociations avant que les accords du Kennedy Round aient été complètement exécutés.

2) M. Martino, Relations extérieures (Italie, chrétien-démocrate, ancien Ministre et parlementaire italien et européen).

Connaît très bien notre position. Suit notre presse (notamment "Journal de Genève"). A lu attentivement les déclarations de M. Schaffner. Approuve pleinement notre attitude. Relève à plusieurs reprises la nécessité d'adopter une position

./.

- 7 -

"flexible" pour les solutions éventuelles à long terme pour un pays dans un cas comme celui de la Suisse. N'approuve donc pas la position rigide du Gouvernement italien en matière d'association (voir memorandum italien de 1963).

3) M. Deniau, Commerce extérieur (France, ancien Inspecteur des finances, ancien haut fonctionnaire de la Commission, chef de la Délégation de la Commission lors des négociations avec le Royaume-Uni de 1961 - 1963, puis Ambassadeur en Mauritanie; gaulliste et européen).

Discussion sur l'avenir du GATT et de l'aide aux pays sous-développés. Dans les deux directions il faut faire des choses "raisonnables". Sera heureux de pouvoir s'entretenir avec M. Schaffner lors de la réunion ministérielle du GATT.

Comprend également notre position en matière d'intégration et paraît très intéressé par nos préoccupations. Il va faire étudier la question de nos relations bilatérales avec les pays de la CEE dans le cadre des commissions mixtes.

Constata notre intérêt mutuel en face de la vague de protectionnisme américain.

4) M. Hellwig, Vice-Président, Recherche, notamment atomique. Président du groupe de travail de la Commission pour les questions d'adhésion et d'association (Allemagne, ancien parlementaire, chrétien-démocrate de la Sarre, a travaillé dans l'industrie de la Ruhr, ancien membre de la Haute Autorité de la CECA).

Comprend également notre position.

S'intéresse beaucoup à nos idées dans le domaine de la recherche et espère pouvoir discuter ultérieurement avec nous à ce sujet. Envisage de prendre contact avec les milieux intéressés en Suisse.

./.

- 8 -

Quant à la candidature britannique, estime indispensable d'ouvrir des négociations avec le Royaume-Uni dès que possible, mais, vu les difficultés objectives, il est d'avis qu'il faudra au moins 3 ans pour que l'on aboutisse à un accord depuis le début des négociations...

5) Colonna, Politique industrielle (Italie, ancien Ambassadeur, haut fonctionnaire international: OECE, NATO).

Sympathie et compréhension pour notre position.

Espère que, dans son domaine, il sera possible d'avoir des contacts suivis avec la Suisse où il envisage de se rendre à un moment donné.

6) Mansholt, Vice-Président, Agriculture (Pays-Bas, socialiste, ancien Ministre).

M. Jolles lui expose en détail nos problèmes dans ce secteur. M. en prend connaissance. Marque son intention d'étudier nos difficultés qu'il n'a pas niées. Aucune promesse n'a été faite par lui, mais le terrain est ainsi bien préparé pour la poursuite, ou la présentation, de nos demandes à la Communauté.

Discussion sur les pays en voie de développement. M. voit la solution dans l'industrialisation de ces pays, mais l'industrialisation légère et non les entreprises dites "de prestige" (réacteurs atomiques, sidérurgie).

M. donne ses idées sur les structures agricoles: il est évident, aujourd'hui, que la politique des prix et de l'organisation des marchés ne suffit pas pour résoudre le problème agricole.

M. Jolles exprime l'idée qu'il serait intéressant que M. puisse, lors d'un passage en Suisse, discuter ce problème avec M. Schaffner. M. est d'accord.

./.

Le Directeur général Rabot, le Chef de cabinet Mozer ainsi que M. Buchmann assistent aussi à cet entretien.

7) M. Jolles avait un rendez-vous avec M. Sassen (Pays-Bas, cartels) qui n'a pu avoir lieu en raison d'un changement dans l'horaire de M. Sassen qui ne nous avait pas été communiqué par le Service compétent de la Commission. Toutefois, M. Jolles avait pu s'entretenir avec M. Sassen lors d'une réception chez moi ainsi qu'avec le Commissaire Bodson (Luxembourg, transports).

8) Calmes, Luxembourg, Secrétaire général des Conseils.

C'est un Européen "fédéraliste", mais réaliste. Se rend compte des difficultés de la construction européenne et de la nécessité de les résoudre avec prudence et compte tenu des facteurs historiques. Craint un retour au "nationalisme". S'intéresse beaucoup à l'histoire de la Suisse et comprend notre position.

9) Entretiens avec les R.P.

Comme il a été dit plus haut, M. Jolles s'est entretenu avec les six représentants permanents, soit au cours de réceptions, soit à l'occasion de visites. Je n'ai pas assisté à la discussion avec MM. Sachs et Boegner (R.P. de l'Allemagne et de la France).

Des entretiens avec les 4 autres R.P. il ressort très nettement combien ils sont avant tout préoccupés par le problème de la candidature britannique. Ils ont à cet égard et en ce moment une responsabilité directe et fort délicate. Tout en soutenant évidemment les points de vue respectifs et connus de leurs Gouvernements, on remarque leur désir commun d'éviter l'impasse et la crise dans la Communauté et même d'envisager certaines formules transitoires et de compromis même si celles-ci ne sont pas encore discutées officiellement.

- 10 -

M. Spierenburg (Pays-Bas), par exemple, s'exprimant à titre personnel, n'estimerait pas impossible une formule d'association avec le R.U. (donnant toute garantie d'une adhésion à terme), mais précise qu'on est très loin de pareilles idées à La Haye.

Nous avons pu constater aussi que, dans leur ensemble, les R.P. sont d'avis qu'une crise qui éclaterait à la suite d'un veto formel ou déguisé de la France ne provoquerait pas la rupture, ni la dislocation du Marché commun et que ce qui était acquis ne serait pas remis en cause. En revanche, des difficultés sérieuses s'opposeraient, dans de nombreux cas, à la poursuite de l'édification de l'union économique. Et surtout, un climat psychologique de mauvaise humeur rendrait tendus les rapports entre les Six.

Enfin, un ou deux R.P. n'ont pas caché que certaines méthodes utilisées par le R.U. dans son approche, ne facilitaient pas la tâche de ceux qui étaient en faveur de l'adhésion britannique.

En ce qui concerne la Suisse, nous avons pu constater que notre position était connue et comprise. A remarquer, l'attitude très positive à notre égard du R.P. d'Italie (Bombassei), arrivé assez récemment à son poste. Cela ne fut pas toujours le cas avec ses prédécesseurs, ni ne l'est aujourd'hui avec plusieurs fonctionnaires communautaires de nationalité italienne.

10) Enfin, M. Jolles a pu s'entretenir avec certains hauts fonctionnaires de la Commission, notamment M. Gaudet, chef du service juridique, M. Herbst, Directeur général des relations extérieures, M. Wellenstein, Directeur général du commerce extérieur, les chefs de cabinet de MM. Rey, Martino et Mansholt, etc. Il a pu ainsi recueillir des informations sur d'autres points qui nous intéressent (négociations avec l'Espagne, par

./.

- 11 -

exemple) ou compléter les indications qu'il avait données aux Commissaires sur nos propres problèmes. Il a vu également à une réception quelques-uns des R.P. adjoints.

Bruxelles, le 16 novembre 1967

W. entu